



SIVOM DES TROIS-ÉPIS

Département
du HAUT-RHIN

Arrondissement
de COLMAR-RIBEAUVILLÉ

Nombre de délégués élus
9

Délégués en fonction
9

Délégués présents
6

PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR

DU 21 MARS 2023 à 18h30

Étaient présents :

M. Patrick REINSTETTEL, délégué d'Ammerschwih, Président
M. Gérard GLENAT, délégué de Turckheim, 1^{er} vice-président
M Jean-Luc LAMEY, délégué de Niedermorschwihr, 2^{ème} vice-président
M. Marc SCHIELE, délégué d'Ammerschwih
Mme Lucie PONGRATZ-GLEIZES, déléguée d'Ammerschwih
M. Aimé KUNTZMANN, délégué de Niedermorschwihr

Étaient excusés :

M. François LALLEMAND, délégué de Turckheim, avec procuration à M.
Gérard GLENAT
M. Daniel SCHOEPFF, délégué de Turckheim
Mme Claudia MARCHAL, déléguée de Niedermorschwihr, avec
procuration à M. Jean-Luc LAMEY.

Assistait également :

Mme Martine WARTH, secrétaire général du SIVOM

Monsieur Patrick REINSTETTEL accueille l'assemblée à 18h30 et, s'assurant du quorum, ouvre la séance.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Communications
2. Approbation de la séance du 21 décembre 2022
3. Débat d'Orientation Budgétaire
4. Divers

1/ 21.03.2023 - Communications

- Date du prochain Comité Directeur : mardi 28 mars 2023 à 18h30

2/ 21.03.2023 - Approbation du procès-verbal de la séance du 21 décembre 2022

Le procès-verbal de la séance du 21 décembre 2022 transmis aux membres du Comité Directeur est soumis à leur approbation.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOpte le compte-rendu de la séance du 21 décembre 2022.

3/ 21.03.2023 - Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un débat d'orientations budgétaires (DOB) s'impose aux régions, aux départements, aux communes de plus de 3 500 habitants, leurs établissements publics administratifs et les groupements comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Il est rappelé que le DOB n'a pas en lui-même de caractère décisionnel et n'est pas sanctionné par un vote. Il doit cependant faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat dans le département puisse s'assurer du respect des obligations légales.

Vu le document remis aux délégués avant la séance ;

Vu la projection faite en séance dudit document ;

Entendu l'exposé et les explications du Président, qui rappelle le consensus trouvé par les maires des trois communes membres, en début d'année, à savoir un montant global des participations communales fixé à 220 000 € pour l'exercice 2023, contribution pour chaque commune en proportion de la base du potentiel fiscal propre au périmètre des Trois Epis, se traduisant ainsi : Ammerschwahr, 36.15 % soit 79 530 € / Niedermorschwihr 19.99 % soit 43 978 € et Turckheim 43.86 % soit 96 492 €.

Entendu questionnement et commentaires des délégués, notamment les faibles résultats de la gestion annuelle tant pour le budget général que celui du service Eau. Les marges de manœuvres du syndicat sont limitées mais résultent des contributions des trois communes. Est rappelée la question toujours en suspens de la dissolution de la structure, déjà évoquée par les trois maires.

En application de l'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales, le Comité Directeur **prend acte** de la tenue du débat d'orientation budgétaire de l'exercice 2023, tant pour le budget général que pour le service de l'eau.

4/ 21.03.2023 - Divers

Monsieur LAMEY rappelle les derniers travaux réalisés en régie ainsi que ceux confiés aux entreprises. Une vingtaine de bancs publics de la station ont d'ores et déjà été « rafraîchis » en prévision des beaux jours. La fuite d'eau de la rue des chevaliers de Malte a été circonscrite et la mise aux normes du branchement engagée ces derniers jours. Une coupure temporaire de l'alimentation en eau potable du lotissement est d'ailleurs prévue le jeudi 24 mars pour finaliser l'opération. La taille des arbres fruitiers du jardin de la spiritualité par les stagiaires du CCFA du Haut-rhin sera rééditée en 2023. Le volet de la verrière du bâtiment sivomal, figé en semi-ouverture, le restera, faute d'entreprises susceptibles de procéder aux réparations.

L'opération gérée par la commune de Niedermorschwihr pour le socle du Galtz pourrait débuter en mai prochain. L'octroi de certaines subventions a d'ores et déjà été acté. La commune de Niedermorschwihr a procédé à des travaux d'élagage de sa forêt jouxtant le site.

La fête de la rose est programmée le 23 avril prochain. Les inscriptions des exposants sont toujours ouvertes.

Le président annonce la consultation à venir du Service de France Domaine pour l'estimation des immeubles appartenant au SIVOM. Le bâtiment situé 14 rue Schoéré pourrait être proposé à la vente à l'actuel locataire.

**L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne sollicitant la parole,
le Président lève la séance à 19h30.**

Le Président, Patrick REINSTETTEL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Reinstettel', written over a horizontal line.